

Nbre de membres en exercice : 17

Nbre de membres présents : 3

Nbre de suffrages exprimés : 3

Votes : Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

**L'an deux mille dix neuf, le vingt-neuf avril**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 17 avril qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT, Présidente en la salle Abbé Breuil de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine à Bordeaux**

**Date de convocation : 18 avril 2019**

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – GOT – M. CORSAN**

**Délibération N°2019-02-013: Approbation des Comptes de Gestion du Budget Principal, du Budget Annexe Gestion de l'Eau et du Budget Annexe Cordouan**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*La Présidente du Syndicat Mixte s'étant assurée que M. le Comptable assignataire a effectué l'ensemble des opérations réelles et d'ordre qui lui ont été prescrites ;*

*Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2018;*

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article 1. de déclarer que les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe Cordouan et du budget annexe Gestion de l'Eau dressés par Monsieur le comptable assignataire pour l'exercice 2018 n'appellent ni observations ni réserves de sa part ;

Article 2. d'approuver, de ce fait, les comptes de gestion du budget principal 2018, du budget annexe Cordouan 2018 et du budget annexe Gestion de l'Eau 2018.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019

**La Présidente**

**Pascale GOT**

